Montrouge, le 25 juin 2025 n°112/H030

Conseil national
de l'information statistique

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès des ménages

Type d'opportunité : reconduite d'enquête existante
Périodicité : annuelle
Demandeur : Insee

Lors de sa réunion du 11 juin 2025, la commission Démographie et questions sociales a examiné l'**Enquête sur les Technologies de l'information et de la communication (TIC) auprès** des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage ordinaire et résidant en France.

Objectifs :

L'enquête TIC permet de décrire l'équipement des ménages et les usages dans le domaine des nouvelles technologies, et notamment l'accès à Internet, la fréquence et les types d'usages, les compétences individuelles en informatique et en Internet.

Contexte :

Il s'agit de la seule enquête de la statistique publique sur les compétences numériques et l'usage des TIC. Depuis 2007, dix-huit enquêtes TIC ont été menées.

Les principaux thèmes abordés :

-usage de l'Internet fixe et mobile
-recours à l'administration et aux commerces en ligne
-compétences en technologies de l'information et de la communication
-sécurité sur Internet
-usage du téléphone
-objets connectés
-environnement
-identification électronique avancée
-confidentialité et vie privée
-équipement du ménage en Internet y compris en très haut débit.

Champ, méthode et diffusion

-Le champ est de 18 000 personnes interrogées pour une estimation de 10 000 répondants.

-Le champ géographique est la France entière, hors Mayotte.
-La collecte a lieu durant le 1er semestre de l'année, par Internet d'abord puis par téléphone pour les non-répondants de cette 1ere vague par Internet sur la base d'un échantillon du fichier Fidéli. Chaque enquête reprend un tronc commun d'indicateurs et un module analyse chaque année un aspect différent des équipements et de l'utilisation des TIC. En 2026, il abordera notamment la thématique de l'intelligence artificielle, l'identification électronique avancée ainsi que l'environnement.
-La diffusion se fait par Eurostat en novembre de chaque année, puis par l'Insee via une publication Insee Résultats en fin d'année.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet **un avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour 2026-2030.